

Recommandations relatives aux métiers du chauffage

Dans son rapport analytique 2016, l'IBEFÉ avait recommandé de soutenir les filières d'enseignement et de formation relatives au chauffage. Suite au focus sur les métiers du chauffage réalisé dans le cadre du groupe de travail « secteur construction », l'IBEFÉ a affiné ses recommandations.

Le monteur en chauffage

Le monteur en chauffage central est celui qui place les installations de chauffage central suivant des plans et des consignes. Même si la formation de monteur en chauffage est souvent commune à celle de la formation en sanitaire, il s'agit en pratique de deux métiers qui se différencient de plus en plus. Pour devenir un monteur en chauffage d'un niveau moyen, 3-4 années de pratique sont nécessaires à la formation. L'alternance est un moyen d'acquérir cette pratique.

- ⇒ Soutenir les formations en monteur en chauffage (et sanitaire) du bassin, et plus particulièrement les formations en alternance, quel que soit l'opérateur (enseignement en alternance ou IFAPME).

Le technicien chauffagiste

Le technicien est celui qui suit la mise en œuvre du chantier, effectue la mise en service des installations, les dépanne et assure la maintenance. Dans une entreprise, c'est souvent lui qui possède certains agréments. De plus en plus, ce sont les ingénieurs qui s'occupent du dimensionnement, des calculs relatifs à l'installation.

Les compétences relatives au chauffage se complexifient et il n'est pas possible de les gérer toutes, entre autres à cause des différentes normes, agréments, installations, etc. Les techniciens sont généralement spécialisés dans l'un ou l'autre domaine.

Dans les formations actuelles de « technicien », l'aspect pratique est souvent oublié. Pour devenir un « bon » technicien, il est primordial d'avoir acquis les bases du monteur en chauffage. Dans les travaux SFMQ, les compétences/activités-clés du technicien et du monteur sont totalement séparées.

- ⇒ Interpeler le SFMQ au nom de l'IBEFÉ (représentants des partenaires sociaux, des opérateurs de formation et d'enseignement) au sujet des travaux en cours concernant le technicien en chauffage et sanitaire :
 - Rappeler que le niveau du technicien est d'un niveau hiérarchique supérieur au niveau du monteur (tant sur base de la complexité, la quantité, la qualité des activités professionnelles, etc.)¹

¹ Cf. Document COREF00, Grappe métiers S.F.M.Q, Métiers du sanitaire et du chauffage

- Demander d'insérer dans les profils métier et de formation du technicien les compétences de base du monteur
 - Préciser que les métiers relatifs au chauffage et sanitaire se différencient de plus en plus
- ⇒ Soutenir les projets de formation de spécialisation et/ou de formation continuée des monteuses expérimentés désirant évoluer. Par exemple, soutenir le projet de l'IFAPME désirant mettre en place deux formations de technicien spécialisé² : la première axée sur l'électricité, l'hydraulique et la régulation ; et la deuxième axée sur le dimensionnement et la remise d'offre.

Installateur en chauffage central

Généralement, on devient installateur en chauffage central suite à une expérience professionnelle.

Le niveau du profil SFMQ « installateur en chauffage et sanitaire – chef d'entreprise » est très élevé. Les opérateurs de formation ne savent se conformer aux travaux réalisés. Les travaux sont pour le moment « gelés ».

- ⇒ L'IBEFE s'interroge : est-ce que les compétences du profil métier de l'installateur ont été surévaluées ? Est-ce un profil qui rentre dans le cadre des travaux S.F.M.Q., vu que ces derniers travaillent sur les profils relatifs aux quatre premiers niveaux du Cadre francophone de certification ?

Divers

De nombreux élèves arrivent dans un enseignement en alternance en cours de 3^e année sans de projet précis. Il semblerait que ce soit des jeunes qui ont dû arrêter l'enseignement général. Notons également que le CEFA de Court-Saint-Etienne observe une augmentation des élèves de 5^e. Il s'agit, en partie, de jeunes qui se retrouvent sur le marché de l'emploi sans certification/diplôme suite à un échec scolaire et qui retournent sur les bancs de l'école (CEFA) afin de se former et trouver un emploi.

- ⇒ Favoriser l'orientation chez les jeunes, faire la promotion des métiers dès la fin du primaire et au 1^e degré de l'enseignement.

Certaines petites ou moyennes entreprises trouvent que les travaux SFMQ ne prennent pas assez en compte leurs réalités de terrain.

- ⇒ Interpeller le SFMQ afin qu'il s'assure de prendre en compte les attentes des entreprises quelle que soit leur taille.

² De niveau de chef d'entreprise ou de coordination et encadrement